

Image not found or type unknown



## Résiliation du contrat de gestion

Par **katikat**, le **19/10/2015** à **19:22**

Bonjour,

j'ai un contrat de gestion avec une agence immobilière qui arrive à échéance en juillet 2016. L'appartement est maintenant libre et j'aimerais le mettre en location saisonnière et interrompre le contrat de gestion, sachant que l'agence en question ne s'occupe pas de ce type de location. Est-ce possible avant la date d'échéance? Quelle est la procédure à suivre dans ce cas?

Merci d'avance.

Par **janus2fr**, le **19/10/2015** à **19:26**

Bonjour,

Seule la lecture de votre mandat vous permettra de trouver réponse à cette question.